

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

IX. — Matériel de l'économie domestique.

N° 516.909

1. — ARTICLES DE MÉNAGE.

Perfectionnements aux casseroles, cocottes et autres vases similaires.

Société : NÜRNBERGER METALL- & LACKIERWAARENFABRIK vorm. GEBRÜDER BING  
ACTIENGESSELLSCHAFT résidant en Allemagne.

Demandé le 26 juin 1918, à 15<sup>h</sup> 32<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 10 décembre 1920. — Publié le 28 avril 1921.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 31 juillet 1916. — Déclaration du déposant.)

La présente invention est relative à des perfectionnements apportés aux casseroles, cocottes et autres ustensiles de cuisine similaires. Elle consiste en un récipient de ce genre, plus particulièrement pratique pour servir avec les appareils connus sous la dénomination de « marmites ou caisses norvégiennes ». Le récipient selon l'invention est comme les récipients similaires connus, muni de poignées latérales, articulées en forme d'anse, pouvant se rabattre par-dessus le couvercle. L'invention réside essentiellement dans l'utilisation de ces poignées comme moyens pour fixer le couvercle sur le récipient. La fixation est aménagée de façon que lorsqu'on lève le couvercle, celui-ci et le récipient restent automatiquement accrochés l'un à l'autre, cela par le moyen d'anneaux ou œillets s'articulant aux poignées en forme d'anse et s'accrochant à des boutons ménagés sur le couvercle.

Les dessins ci-joints représentent, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention :

Fig. 1 est une vue en plan de la casserole;

Fig. 2 est une coupe verticale par le milieu de l'ustensile;

Fig. 3 représente, également en coupe verticale par le milieu, la casserole avec son couvercle soulevé.

La casserole (cocotte, marmite, etc.) 1 est munie des poignées latérales en forme d'anse ordinaires 2, pouvant tourner et se rabattre par-dessus le couvercle. A ces poignées s'articulent les anneaux ou œillets constitués chacun par une patte métallique 3 percée d'un trou 3<sup>a</sup>. Le couvercle du récipient est comme d'habitude muni d'une poignée articulée 5, et il porte en outre des boutons 6 auxquels les anneaux 3, 3<sup>a</sup> peuvent s'accrocher.

On ferme le récipient (voir fig. 2) en y plaçant le couvercle 4, en levant et rabattant par-dessus ce dernier les poignées en forme d'anse 2, et en couchant finalement les anneaux 3, 3<sup>a</sup> sur les boutons 6. Si l'on soulève alors le couvercle 4 en l'empoignant par la poignée 5 (voir fig. 3), il s'écartera légèrement du récipient. Le résultat en est que les bords des trous 3<sup>a</sup> les plus éloignés des extrémités libres des pattes 3 viennent s'introduire sous les têtes des boutons 6, de façon que lesdits boutons et les anneaux ou œillets 3, 3<sup>a</sup> se trouvent effectivement accrochés ensemble; le verrouillage est parfait. Les poignées 2 ne peuvent plus s'ouvrir; elles maintiennent ferme le couvercle sur le récipient. Au moment où l'on soulevait le couvercle, le récipient ne restait plus en place; il se trouvait soulevé en même temps. Si l'on désire maintenant ouvrir le récipient, on relâche de nouveau le couvercle,

Prix du fascicule : 1 franc.

lequel revient alors s'asseoir à joint fermé sur le récipient. On peut alors renverser en les ouvrant, les œillets 3, 3<sup>a</sup> et les poignées en forme d'anse 2, et rien n'empêche maintenant d'enlever librement le couvercle.

Le nouveau système de fermeture ne change en rien la forme extérieure du récipient; celui-ci peut être utilisé avec les caisses norvégiennes ordinaires, sans que l'on ait à prendre des dispositions spéciales pour loger des poignées en saillie, queues, etc. On pourra évidemment donner aux boutons 6 toutes formes appropriées. On pourra les confectionner séparément et les fixer ensuite sur le couvercle; on pourra aussi les établir par emboutissage, d'une seule pièce avec le couvercle au moment de sa fabrication. On pourra donner aux anneaux ou œillets d'autres formes que celle montrée par les dessins, pourvu qu'ils remplissent leur rôle qui est de pouvoir venir s'arrêter automatiquement contre les boutons du couvercle.

## RÉSUMÉ.

Un vase pour cuire des aliments, muni de poignées latérales, en forme d'anse, articulées de manière à pouvoir se rabattre pardessus le couvercle du vase. La nouveauté de l'invention réside en ce que ledit couvercle est muni de boutons, tandis que des anneaux ou œillets sont articulés aux parties transversales des poignées latérales du vase, cela de façon que lorsqu'on couche ces anneaux sur les boutons et que l'on soulève le couvercle par sa poignée articulée ordinaire, lesdits anneaux et boutons s'accrochent automatiquement les uns aux autres, sans risque de lâcher prise accidentellement.

Société : NÜRNBERGER METALL-  
& LACKIERWAARENFABRIK  
vorm. GEBRÜDER BING AKTIENGESELLSCHAFT.

Par procuration :

Ch. NUGLAT.

N° 516.909

Société :

Pl. unique

Nürnbergger Metall- & Lackierwarenfabrik  
vorm. Gebrüder Bing Actiengesellschaft

